



L'an deux mille vingt-deux le 9 du mois de juin, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 2 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. LAURENT Stéphane – M. BECHETTI Daniel – M. ORY Denis- M. BARTHELEMY Philippe
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. FAUCHEUR Dominique – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques
Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge – Mme CHERY Chantal -M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude
Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali
M. MATHIEU Denis- M. CERUTTI Alain – M. PITAUD Jonathan – Mme HUART Sonia

Procurations : M. VOINSON Philippe à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. L'HUILLIER Nicolas
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – Mme KLINGELSCHMITT Agnès à M. GAY Gérard – M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude
M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas

Excusé(s) : Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. ORY Denis

L'assemblée dénombreait : **38 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 27

Pouvoirs : 11

Excusés : 1

Votants : 38

Date d'affichage : 14 juin 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 38

Contre

Absentions :

CT/PR

03/06/2022

ENVIRONNEMENT

Signature d'une nouvelle convention d'adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy-Grands Territoires (ALEC)

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge de l'environnement et des déchets, rappelle que la Communauté de communes Seille et Grand Couronné adhère depuis plusieurs années à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy-Grands Territoires. L'ALEC assure 2 missions principales. La mission France Renov' (ex Espaces Infos Énergie), qui permet aux particuliers de disposer de conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie par des experts indépendants de l'habitat. Et la mission de «Conseil en Énergie Partagée», ayant pour objectif de mutualiser un conseiller en énergie pour l'accompagnement des communes dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

Les prestations sont rémunérées par une cotisation annuelle d'un montant de :

- 1 euro par habitant pour la mission CEP
- 0,20 euros par habitant pour la mission France Renov' portée par le PETR

Il est donc proposé :

- **D'autoriser** le Président à signer la charte d'adhésion en annexe ainsi que les éventuels avenants qui pourraient s'y rapporter,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer la charte d'adhésion à l'ALEC Nancy-Grands Territoires
- **D'autorise** le Président à signer tous documents afférant à cette adhésion

Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2022.06.14 15:51:17 +0200
Ref:20220614_093202_1-1-O
Signature numérique
le Président